marc favreau

6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

Séance du conseil d'établissement
Mardi 13 octobre 2020
Séance virtuelle sur Zoom
18 h 30 à 21 h

Procès-verbal

Présences :
Représentants de l'école : Jonathan Brodeur, Emmanuelle Caillé, Nancy Fafard, Édith Faner, Julie Hébert, Paule Légaré et Linda Pelletier.
Représentants des parents : Nicolas Bernard, Hannah Beattie, Faustine Ignégongba et Geneviève Sormany.
Parents substituts : Arpita Chakravarti et Jessica McEachern
Absent : Florin Ioan David

---

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue et tour de table

M. Jonathan Brodeur accueille les participants; chacun des membres du personnel de l'école se présente. M. Nicolas Bernard prend la parole et salue à son tour les participants; les représentants des parents se présentent.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Questions du public

À la suite de la lecture d'un document PPT portant sur le rôle du CÉ, Mme Hannah Beattie demande si la présence de deux membres de la collectivité est obligatoire. Non, aucune présence de tiers n'est nécessaire.

Elle demande aussi comment nous respecterons la nouvelle exigence concernant l'alternance des postes au sein du CÉ. M. Brodeur propose qu'au début de l'année prochaine, au moment de l'élection des membres, la durée des mandats soit précisée (« mandat de deux ans »; « mandat de un an »), afin d'éviter que tous les postes soient à combler en même temps.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 3 juin 2020

Le procès-verbal de la rencontre du 3 juin 2020 est adopté.

Mme Jessica McEachern propose l'ordre du jour; Mme Beattie approuve.

4. Suivis

M. Brodeur a reçu la liste des membres du CSSDM depuis l'assemblée générale de septembre.

marc
favreau

6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1871

Plomb dans l'eau : des travaux correctifs ont été effectués et près des trois quarts des accès à l'eau sont utilisables sans qu'il soit nécessaire de faire couler l'eau au préalable. Certains robinets doivent toujours couler pendant une minute avant de pouvoir être utilisés, et un quart des fontaines restent condamnées. Les livraisons d'eau potable de la CSSDM ont cessé il y a deux semaines.

En juin, les membres du CÉ ont voté pour que leur budget de 400 $ serve à l'achat d'une tablette; nous l'attendons toujours. (Aucun des portables et tablettes commandés n'a été reçu encore.) La tablette achetée par le Conseil sera identifiée et pourra servir à un enfant au besoin.

5. Élection du président, du vice-président et d'un ou une secrétaire

M. Brodeur explique le rôle et les responsabilités du président du Conseil.
Il demande s'il y a un candidat au poste de président. M. Bernard exprime son intérêt à conserver le poste, malgré son agenda chargé. Comme aucun autre candidat ne se présente, il est reconduit dans son rôle. Il confirme aussi sa présence aux réunions du CSSDM.
Mme Faustine Ignégongba et Mme Geneviève Sormany conservent également leurs postes de vice-présidente et de secrétaire, respectivement.

6. Mot du président

M. Bernard souligne le caractère particulier de la rentrée 2020 et l'importance de rester vigilant, même si nous avons eu de la chance à l'école jusqu'à maintenant. Il salue le travail et les efforts de l'équipe-école et insiste sur le fait que les parents doivent poursuivre la sensibilisation à la maison. Il mentionne les nouveaux questionnements des enfants, leurs inquiétudes, ainsi que les problèmes que nous risquons de rencontrer cet hiver.

7. Mot du directeur

7.1 Situation dans l'école avec la COVID

L'équipe-école déploie de grands efforts à l'interne; il y a eu beaucoup de rencontres pour assurer la sécurité et le respect des consignes. L'information change constamment et des ajustements fréquents sont nécessaires. M. Brodeur salue la rigueur de Mme Emmanuelle Caillé et souligne les atouts qu'elle apporte à l'équipe (son expérience de l'école primaire, notamment). Aucun cas de COVID n'a encore été rapporté à l'école, mais le protocole est prêt (démarches nécessaires si un cas est confirmé; listes de classes; coordonnées des enfants; tableaux d'enseignement à distance pour les enseignants, etc.). Le gouvernement demande aux écoles d'être prêtes à passer rapidement à l'enseignement à distance; l'équipe sera en mesure de le faire au besoin.

marc favreau

6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

L'école peut compter sur des concierges fiables qui se tiennent au courant des méthodes à suivre. En outre, un poste de concierge de jour à temps plein a été pourvu à l'Annexe, ce qui libère le concierge de jour de la grande école.
L'équipe-école souhaite se montrer rassurante pour les parents et a choisi de faire divers sacrifices pour assurer la sécurité de tous, notamment limiter la présence des parents dans l'école.
Mme Caillé mentionne qu'à la suite d'un congrès, à la fin de la dernière année scolaire, la psychoéducatrice a créé une formation sur l'anxiété qui a été offerte aux enseignants; elle sera également offerte au personnel du service de garde et proposée aux parents en format PPT.

7.2 Protocole d'urgence et enseignement à distance
L'école est prête à réagir si un cas se déclare. Le directeur a le pouvoir de fermer une classe de manière préventive. S'il y a fermeture de classe, tous les parents seront contactés et l'enseignement à distance débutera dès le lendemain. Les horaires ont été prévus de façon à conserver les cours des spécialistes.

7.3 Offre de services
Tout le personnel est présent; l'école peut compter sur deux orthopédagogues à temps plein; une psychoéducatrice (deux jours/semaine); une orthophoniste (une journée/semaine); un TES et un TS (une journée/semaine chacun); une professionnelle en soutien linguistique (5 jours/semaine). Mme Édith Faner et M. Patrick Grondin demeurent en poste (en télétravail pour la première et en personne pour le second).
Une période d'art dramatique hebdomadaire d'une demi-heure a été ajoutée au calendrier au préscolaire.

7.4 Organisation scolaire : déclaration de la clientèle, classes, nombre d'élèves
Déclaration de clientèle : au 30 septembre, 538 élèves (contre 544 l'an dernier)
Il y a eu quatre départs depuis (demandes de scolarisation à la maison).
Le nombre de classes se maintient depuis l'an dernier (25 classes au primaire et 4 classes au préscolaire).
Toutes les activités parascolaires sont suspendues.
Seule l'activité Boîte à lunch est maintenue et se tiendra virtuellement; les boîtes seront livrées à l'école et les enfants pourront faire les activités de la maison.

8. Travaux du conseil

8.1 Dossiers à adopter ou à approuver

8.1.1 Calendrier des rencontres pour 2020-2021

Les membres du CÉ s'entendent sur les dates suivantes : mardi 24 novembre; mardi 12 janvier; mardi 9 février; mardi

marc
favreau

6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1871

16 mars; mercredi 26 mai. Une autre réunion aura lieu en juin, la date reste à déterminer.

Une discussion suit quant à la possibilité de convoquer des réunions extraordinaires; on parle notamment de l'ajout d'une rencontre en décembre, au besoin.

8.1.2 Règles de régie interne – pièce jointe

Le document a été envoyé aux membres du CÉ l'an dernier et se trouve sur le site de l'école.

8.1.3 Nouvelle gouvernance

Les membres du CÉ devront suivre une formation obligatoire. Les enseignants devront aussi recevoir une formation (30 heures sur deux ans).

On note d'importantes différences entre l'organisation dans les commissions scolaires francophones et anglophones.

Le CÉ devra désormais approuver le plan de lutte contre l'intimidation (par le passé, il en était seulement informé).

8.1.4 Budget du CÉ et budget de formation pour le CÉ

Comme par le passé, le budget comporte un montant de 400 $ pour des besoins de perfectionnement et un montant de 400 $ pour le fonctionnement.

8.1.5 Sorties éducatives et récréatives – à suivre

Compte tenu du contexte, aucune sortie n'est prévue; il n'y a donc pas de tableau à approuver. Certaines exceptions sont possibles, par exemple des visites individuelles à l'école; mais cela prendra des autorisations en haut lieu. L'an dernier, l'école a dû honorer ses engagements auprès des organismes et des artistes; cette année, on a demandé aux écoles de NE PAS s'engager.

9. Informations variées

9.1 La ventilation à l'école en période de COVID – portrait de la situation actuelle et améliorations possibles pour purifier l'air

Mme Beattie offre un peu de contexte pour justifier la question. Elle mentionne notamment le protocole rigoureux mis en place en Allemagne en matière d'ouverture des fenêtres. Peut-on faire quelque chose localement pour que la situation soit optimale? Et, à part ouvrir les fenêtres, quelles mesures de ventilation sont en place dans l'école?

M. Brodeur a obtenu l'information qui suit auprès de Mme Anne-Marie Parent, responsable de la ventilation dans les écoles de la CSDM : les filtres des systèmes sont remplacés régulièrement (dernier changement en septembre 2020); les conduits et systèmes sont nettoyés aux 10 ans (en 2017 à Marc-Favreau, et de nouveau en 2019 en prévision des travaux qui devaient avoir lieu à l'été 2020).

marc
favreau

6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 598-3384
Télécopieur : 514 788-1671

L'école M-F est dotée d'un système de ventilation mécanique partiel, au gymnase seulement. Dans le reste du bâtiment, les occupants doivent ouvrir les fenêtres

Question de Mme Beattie : Pourrait-on faire venir un expert pour évaluer la situation dans l'école et formuler des recommandations?

Mme Arpita Chakravarti soutient la suggestion de Mme Beattie de faire venir quelqu'un. Elle souligne qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de salubrité, qu'il faut insister sur le contexte de la COVID. Elle demande s'il pourrait être utile de faire l'acquisition d'appareils HEPA.

M. Brodeur répond qu'il peut vérifier, mais que les spécialistes consultés affirment que l'ouverture des fenêtres est suffisante. Mme Caillé précise que dans chaque classe, une fenêtre est ouverte de 20 cm au moins, conformément aux recommandations. Elle ajoute que le personnel de l'école pratique la distanciation même quand ils sont en réunion ou pour les lunchs.

Un point « Ventilation et aération » sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion, sous la rubrique Suivis.

9.2 Les cours à l'extérieur (en particulier l'éducation physique)

Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de cours à l'extérieur? M. Brodeur répond qu'il y a des efforts en ce sens, mais qu'il faut tenir compte du nombre de classes qui sortent en même temps, des enfants de l'école MacKay-Layton qui utilisent le terrain de soccer et du bruit que les activités causent pour les enfants en classe à l'intérieur.

Mme Julie Hébert, professeure d'éducation physique, a aussi expliqué que les classes sont plus difficiles à gérer à l'extérieur et que la surface en asphalte n'est pas idéale pour l'éducation physique.

9.3 Le déroulement des récréations – protocole des sorties à l'extérieur, rotation des « carrés » pour les bulles-classe

M. Brodeur explique les trois zones de la cour d'école et ajoute que les carrés ont été attribués aux classes en fonction des portes utilisées pour les entrées et sorties de chaque niveau. Les rotations *pourraient* être possibles dans les zones, mais il y a des réticences parce que tout est établi et fonctionne bien (on veut éviter que les groupes se croisent et traversent les bulles des autres) et que ça prendrait une personne pour gérer les rotations, tâche que les enseignants ne souhaitent pas assumer. Le problème s'éliminera de lui-même à l'hiver, lorsque les structures de jeu seront fermées.

Serait-il possible de faire deux récréations? Mme Caillé répond que l'alternance est compliquée par la cohabitation avec l'école MacKay-Layton, et que les périodes de spécialités seraient pénalisées si les récréations étaient alternées. À cela s'ajoute la gestion de la présence aux toilettes, afin d'éviter que tout le monde y soit en même temps.

9.4 La bibliothèque scolaire – fonctionnement possible dans le contexte actuel

La bibliothèque est en pause en ce moment. On espère un retour à la normale en janvier.

marc
favreau

6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

9.5 Communications entre les parents et les membres du CÉ – proposition de créer une adresse courriel

Avec l'appui des autres parents membres, Mme Geneviève Sormany propose la création d'une adresse de courriel qui serait communiquée à l'ensemble des parents de l'école, afin qu'ils puissent envoyer leurs questions aux membres du CÉ. Au moins deux parents membres du CÉ seraient responsables de relever la boîte de courriels et de répondre aux questions. M. Bernard approuve l'idée; Mmes Sormany et Ignégongba sont volontaires pour s'en occuper. Un message sera publié dans le prochain Chemin des écoliers pour présenter cette nouveauté.

9.6 Création de l'OPP et les besoins de l'école qui pourraient potentiellement être comblés par des parents bénévoles

La discussion est reportée à la prochaine réunion, à la suggestion de M. Bernard. Mme Caillé prévient que la création d'un OPP risque d'être difficile en temps de COVID.

9.7 Service de garde : le principe d'autofinancement s'applique-t-il encore?; quelles sont les procédures le matin? Est-ce qu'une animation extérieure durant la pause de midi pourrait être intéressante?

Mme Édith Faner répond que oui, le principe s'applique encore, et de façon encore plus stricte qu'avant puisque les déficits sont importants. Deux postes ont été fermés à la demande des RH, ce qui a mené à une recomposition des groupes.

Le matin, les enfants de 1ère et 2e année entrent par la Rose-des-vents; les niveaux supérieurs empruntent la porte principale du service de garde (env. 12 enfants de 3e, 4e, 5e et 6e, et une quinzaine de plus jeunes à la Rose-des-vents; la fréquentation reste stable). Comme il n'y a que deux groupes, il faut assurer la distanciation. Les enfants sont assis par terre, à distance, selon les bulles-classes. Depuis deux semaines, les enfants reçoivent des cahiers d'activités sans matériel, afin qu'ils utilisent leur imagination pour s'occuper. M. Brodeur demande que les mouvements soient favorisés, parce qu'il faut que les jeunes bougent. Le midi et en fin de journée, la cour est animée; les enfants vont dehors, mais comme nous sommes en zone rouge, les activités sont limitées. Mme Faner affirme que l'équipe est très consciente de la situation et qu'elle s'assure que les enfants sont confortables. Mme Hébert a fourni aux éducatrices une banque de jeux à faire sans contact et sans matériel et affirme que les éducatrices ont consulté la liste et s'en sont inspirées.

Mme Beattie demande si les enfants ont le droit d'apporter un livre et de rester à lire; Mme Faner affirme que oui, certains le font.

Mme Paule Légaré ajoute qu'au préscolaire, les éducatrices ont disposé des bancs pour grouper les enfants par classe, et chaque groupe reçoit des jouets qui sont désinfectés par la suite.

La fréquentation s'établit à environ 218 enfants, en moyenne, soit une soixantaine de moins que l'an dernier, et la clientèle change constamment. Mme Beattie demande pourquoi des postes ont été supprimés, alors que le

marc
favreau

6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 598-3384
Télécopieur : 514 788-1871

ministère promet des embauches. Mme Faner répond que la personne que nous avons « perdue » a été replacée dans une autre école pour combler les besoins. Nous avons quand même réussi à recruter dix surveillants pour le dîner.

9.8 Nouvelles de la Fondation

Les dîners pizza ont été annulés pour éviter les manipulations de nourriture. La Fondation travaille à revoir son orientation pour cette année; comment faire différemment? Divers projets sont à l'étude. Comme la plupart des projets habituellement financés par la Fondation sont annulés, il faudra également définir à quoi serviront les fonds recueillis.

9. Varia

Pas de point de varia

10. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 24 novembre 2020.

11. Levée de la séance à 21 h.

Nicolas Bernard
Président

Jonathan Brodeur
Directeur